

Procédure de demande d'intervention sur une demande ou un problème technique

Pour pouvoir répondre correctement aux demandes, le service PATRIMOINE a besoin du maximum d'informations.

Il faut pour ce faire suivre la procédure suivante :

Voici pourquoi l'équipe technique est susceptible d'intervenir :

Demande d'intervention TECHNIQUE Manutention, rangement, aménagement, remplacement matériel, panne sanitaire, fuite d'eau, matériel endommagé	Demande d'intervention LOGISTIQUE : pour nettoyage, aménagement, réapprovisionnement de consommables et autre ...
<ul style="list-style-type: none">• Le demandeur envoie un mail à l'adresse mail suivante : sospatrimoine@ensait.fr• Une fois reçu, le service patrimoine désigne une personne du service TECHNIQUE en fonction du besoin ou de la demande	<ul style="list-style-type: none">• Le demandeur envoie un mail à l'adresse mail suivante : celine.petreaux@ensait.fr• Une fois reçu, C.Pétreaux désigne une personne du service LOGISTIQUE en fonction du besoin ou de la demande

NB : La demande sera traitée et priorisée en fonction de l'urgence et des contraintes inhérentes au service patrimoine.